



RAPPORT DU TRESORIER ANNEE 2018

COMPTE DE RESULTAT

1-1 Les Produits d'exploitation

Le total des produits s'élève à 572.4k€ en 2018 contre 713k€ l'année précédente.

Cette baisse s'explique par la forte diminution des dons manuels 90.7k€ contre 261k€ en 2017 et des legs 29.5€ contre 147.7k€ en 2017. Les dons dédiés affectés à un projet précis entrant dans les cinq objectifs de notre fondation progressent fortement 241k€ contre 45k€ l'année précédente.

Les loyers sont en hausse de 7.5k€ et les produits de la gestion des associations abritées en baisse de 4.5k€.

Les produits financiers s'élèvent à 141.2k€ contre 192k€ en 2017 soit une baisse de 50.8k€.

1-2 Les Charges d'exploitation

Le total des charges 2018 s'élève à 462.8k€ contre 229k€ l'année précédente.

L'ensemble des achats et charges externes s'élève à 157.7k€ en 2018 contre 116.6k€ l'année précédente soit en hausse de 41.1k€.

Quelques charges exceptionnelles sur l'exercice expliquent cette progression :

- Nouveau site internet 10k€.
- Recherche et emploi d'une nouvelle salariée 8.6k€.
- Déplacements, organisation séminaire du bureau, invitation des futurs administrateurs en fin d'année 11k€.
- Adhésion au centre des Fondations de France 1.8k€.

L'ensemble des frais de personnel s'élève à 55.6k€ en 2018 contre 50.8k€ l'année précédente, soit une hausse de 4.8k€. Cette progression s'explique par le départ en retraite de Martine Bedfert. Les impôts et taxes s'élèvent à 6.8k€ et les autres charges de gestion à 4.6k€.

Les dotations aux provisions s'élèvent à 223.3k€ contre 56.8k€ en 2017 et les reprises s'élèvent à 32.3k€ contre 14.3k€ en 2017. Cette forte hausse concerne six placements financiers en forte baisse au 31 décembre 2018. A la date de ce rapport ces mêmes produits de placements financiers ont rattrapé la totalité de la perte provisionnée.

1-3 Subventions accordées

Les aides accordées dans le cadre des cinq objectifs de notre fondation s'élèvent à 585.8k€ pour l'année 2018 contre 323.3k€ en 2017. Concernant les dons reçus hors dons dédiés le montant est de 90.7k€ et les subventions octroyées sont de 410.4k€ soit une différence de 319.7k€. Pour équilibrer les dons reçus et les subventions données il a été repris sur la provision projets associatifs le même montant de 319.7k€.

LE BILAN

Le total du bilan au 31 décembre 2018 est de 12 410.6k€ contre 12 434.5k€ au 31 décembre 2017.

2-1 L'Actif

L'actif immobilisé s'élève à 1 648.5k€ contre 1 647.1k€ pour l'exercice 2017.

L'actif circulant s'élève à 10 762.1 contre 10 787.3k€ pour l'exercice 2017.

Les créances s'élèvent à 190.9k€.

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 10 762.1k€ après provisions pour dépréciations.

La trésorerie s'élève à 3 705.2k€.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 23.7k€.

2-2 Le Passif

Le passif se décompose :

En fonds propres pour un montant de 4 903.1k€ composés de /

- fonds associatifs sans droit de reprise pour 2 438.5k€. dans ce montant est compris la dotation intangible pour 1 399.5k€, les fonds statutaires des quatre fondations abritées pour 450.7k€, legs et donation avec contrepartie à l'actif pour 588.2k€, l'écart de réévaluation pour 89.2k€, les réserves statutaires pour 2 585.6, le résultat négatif de l'exercice pour 225.2k€ en attente d'affectation et les provisions réglementées pour 15k€.

En fonds dédiés à hauteur de 2 381.3k€.

- Le détail de ce montant correspond à trois postes, les fonds projets associatifs pour 1 221.8k€ après la reprise effectuée pour équilibrer les subventions accordées, les fonds dédiés des fondations et associations abritées pour 1 018.4k€ et les fonds dédiés projets pour 141.1k€.

En dettes pour un montant de 5 119.1k€

- dépôts reçus pour 6.2k€.
- dettes vis-à-vis des clubs et districts pour 5 052.8k€
- fournisseurs factures non parvenues pour 12.2k€.
- dettes sociales pour 6.5k€.
- charges à payer pour 41.4k€.

CONCLUSION

L'exercice 2018 dégage **un résultat négatif de 225.2k€.**

Sous réserve du vote du conseil d'administration, ce résultat négatif s'imputera en report à nouveau débiteur et viendra diminuer les fonds propres.

L'année 2018 est marquée par deux événements importants qui impactent les comptes du bilan. Sur le plan du résultat la forte baisse des valeurs mobilières de placements à engendrée une provision pour dépréciation qui correspond à la perte de l'exercice. Sur le plan des provisions pour projets associatifs l'on constate une forte baisse correspondant à la différence des subventions distribuées et des dons encaissés.

Sur le premier point un redressement c'est opéré et on peut espérer une reprise totale de cette provision au prochain bilan. Sur le deuxième point on constate encore en 2019 une baisse des dons manuels reçus et il me semble indispensable de prendre des décisions pour ne pas être obligé d'amputer au 31 décembre 2019 les réserves pour un montant aussi important en cas de distribution de subventions trop importantes.

Pour ce qui concerne l'achat de nos bureaux au 141/145 Rue Raymond LOSSERAND – 75014 PARIS :

Comme toutes les Fondations reconnues d'Utilité Publique, notre Fondation se doit de constituer une garantie financière à la demande de son organisme de tutelle : l'Etat.

Notre dotation inaliénable est aujourd'hui d'environ 1.4 M€ constituée de biens immobiliers et placements financiers.

En décembre 2018 les membres du Conseil d'Administration ont décidé de remplacer les liquidités par un bien immobilier.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'investir dans des bureaux à Paris, dont nous savons tous que l'évolution de l'immobilier est très attractive.

Donc, à ce jour, et cela sera confirmé lors de notre prochain Conseil d'Administration, en décembre 2019 : la dotation inaliénable sera uniquement constituée par des biens immobiliers, à Paris pour plus de trois quarts :

1. 6 Appartements sur Paris pour une valeur estimée à environ 889.200 €.
2. 1 Centre de vacances au Conquet (Finistère) pour une valeur estimée à environ : 135.643 €.
3. Nos bureaux dans le 14^{ème} arrondissement pour une valeur de 334.840 €.
4. Des biens mobiliers pour 140.317 €.

Ainsi notre dotation répondra au souhait de l'Etat d'être constituée à hauteur de 1.5 M€.

D'une part l'évolution de la valeur des biens immobiliers à Paris constitue meilleure garantie et une plus grande rentabilité que les placements financiers actuels.

D'autre part cet investissement nous permet d'avoir des locaux plus grands et mieux adaptés à nos besoins, et aussi de libérer de l'espace pour nos amis de la rue Saint Jacques.

Le Trésorier 2019 / 2021
Pierre RENAUDIN

